

SÉANCE DU MERCREDI 29 MARS 2023

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Amélie Brahier (Le Centre), présidente

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (Le Centre) et Ivan Godat (VERT-E-S)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (Le Centre), Boris Beuret (Le Centre), Patrick Chapuis (PCSI), Pauline Godat (VERT-E-S), Ernest Gerber (PLR), Quentin Haas (PCSI), Leïla Hanini (PS), Vincent Hennin (PCSI), Alain Koller (UDC) et Magali Rohner (VERT-E-S).

Suppléants : Lionel Maître (Le Centre), Samuel Rohrbach (Le Centre), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Lucien Ourny (VERT-E-S), Gérard Brunner (PLR), Thomas Schaffter (PCSI), Pauline Christ Hostettler (PS), Sophie Guenot (PCSI), Laurence Studer (UDC) et Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S).

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

1. Communications**2. Questions orales**

- Alain Schweingruber (PLR) : Remboursement des prestations d'assistance judiciaire (non satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Refus par certains médecins de transmettre des informations au registre des tumeurs (partiellement satisfait)
- Lionel Maître (Le Centre) : Fusion avortée Fontenais-Porrentruy (satisfait)
- Florence Chaignat (PS) : Retards dans le traitement des demandes de subsides LAMAL (satisfaite)
- Rémy Meury (CS-POP) : Ecole secondaire de Moutier et message aux électeurs (satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Rachat du Credit Suisse par l'UBS et effets sur les recettes fiscales jurassiennes (satisfaite)
- Yves Gigon (UDC) : Gestion des ressources humaines et gouvernance à l'AJAM (partiellement satisfait)
- Vincent Eschmann (Le Centre) : N18 et contournement de Delémont (satisfait)
- Pierre-André Comte (PS) : Lycée en quatre ans, illégalité d'une volonté fédérale (satisfait)
- Philippe Bassin (VERT-E-S) : Permis de débit de repas et de boisson pour manifestations (satisfait)
- Alain Beuret (PVL) : Communication autour du projet de géothermie profonde (satisfait)
- Lionel Montavon (UDC) : Mise en œuvre du dossier électronique du patient (satisfait)
- Serge Beuret (Le Centre) : Mise au concours d'un poste d'inspecteur du travail à 60% (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Restitution d'un certain montant de RHT aux restaurateurs (partiellement satisfait)
- Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) : Stratégie à mettre en place pour la gestion de l'eau (satisfaite)

Présidence du Gouvernement

- 3. Motion no 1458**
Mise en place du vote électronique.
Vincent Eschmann (Le Centre)

(Développement par l'auteur.)

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Le groupe VERT-E-S et CS-POP propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1458 est acceptée par 28 voix contre 23.

- 4. Postulat no 454**
Donner une existence politique à chaque citoyen-ne, dès sa naissance.
Christophe Schaffter (CS-POP)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 454 est rejeté par 39 voix contre 14.

- 5. Interpellation no 1006**
Présentation d'un budget cantonal simplifié.
Gabriel Voirol (PLR)

Développement par l'auteur.

La réponse du Gouvernement sera donnée lors de la prochaine séance.

- 6. Question écrite no 3508**
Vote consultatif : miroir aux alouettes ou véritable outil démocratique ?
Loïc Dobler (PS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'intérieur

- 7. Motion no 1457**
Modification de l'article 12, al. 1, ch. 1 LOPEA qui est contraire au droit fédéral.
Alain Schweingruber (PLR)

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1457 est acceptée par 40 députés.

- 8. Question écrite no 3513**
Dépenses de l'action sociale : une vérification déséquilibrée ?
Magali Voillat (Le Centre)

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement et sa position est justifiée par Stéphane Theurillat.

Département de l'économie et de la santé

- 9. Interpellation no 1004**
Il faut un véritable débat politique sur les projets de l'HJU.
Loïc Dobler (PS)

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

- 10. Interpellation no 1005**
Une caisse maladie unique de la Suisse du Nord-Ouest.
Alain Beuret (PVL)

Développement par l'auteur.

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

- 11. Question écrite no 3509**
Collaboration avec l'Hôpital universitaire de Bâle : la barrière de la langue est-elle devenue insurmontable ?
Patrick Cerf (PS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

- 12. Question écrite no 3510**
(Van) Gogh en stock.
Gauthier Corbat (Le Centre)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département des finances

- 13. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (fusion des communes de Beurnevésin et Bonfol) (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

- 14. Modification de la loi sur le personnel de l'Etat (abrogation de l'aménagement du temps de travail lié à l'âge) (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

- 15. Question écrite no 3512**
Retard du partage des impôts communaux entre les communes.
Laurence Studer (UDC)

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département de la formation, de la culture et des sports

- 16. Arrêté portant approbation de l'accord intercantonal sur les contributions aux coûts de formation des hautes écoles universitaires**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 52 voix contre 1.

Département d'environnement

17. Postulat no 451

**Cours d'école : et si elles devenaient drainantes ?
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)**

Développement par l'auteure.
Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 451 est rejeté par 35 voix contre 14.

18. Question écrite no 3511

**Panneaux photovoltaïques hors zone à bâtir, quelles règles sont appliquées ?
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Les procès-verbaux nos 47 à 48 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12h40.

Delémont, le 30 mars 2023

La présidente :
Amélie Brahier



Le secrétaire général :
Fabien Kohler



- Annexes :
- Initiative parlementaire no 40
 - Motions nos 1464 à 1466
 - Postulat no 458
 - Interpellations nos 1007 à 1010
 - Questions écrites nos 3524 à 3525
 - Intervention en matière fédérale no 8